

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **47 (1939)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hierauf ernennt die Versammlung einstimmig Herrn Oberst von Schulthess-Rechberg zum Ehrenmitglied des Schweiz. Roten Kreuzes; die Urkunde wird ihm mit Blumen und einem Bild überreicht.

Der neue Präsident dankt für das Vertrauen, das ihm durch die einstimmige Wahl entgegengebracht wird. Er wisse dieses Vertrauen wohl zu schätzen und werde darnach trachten, es nach besten Kräften zu rechtfertigen. Eine Welle der Bereitschaft gehe durchs Land. Viel sei schon getan; aber viel bleibe noch zu tun, damit sich das Vaterland im Ernstfall auf sein Rotes Kreuz verlassen könne.

6. *Wahlen in die Direktion.* Oberstdivisionär von Muralt macht die erfreuliche Mitteilung, Oberst von Schulthess-Rechberg habe sich bereit erklärt, weiterhin der Direktion des Schweiz. Roten Kreuzes anzugehören. Da seine Wahl noch bis 1940 Gültigkeit besitzt, erübrigt sich eine eigentliche Neuwahl.

7. *Wahl einer Revisionssektion.* Der *Zweigverein Zürcher Oberland* wird als neue Revisionssektion gewählt. Sie tritt an die Stelle der turnusgemäss ausscheidenden Revisionssektion Baselstadt, während Freiburg noch ein weiteres Jahr betätigt bleibt.

8. *Anträge der Mitglieder.* Es liegen keine Anträge der Mitglieder vor.

9. *Ort der nächsten Delegiertenversammlung.* Eine offizielle Einladung ist nicht eingetroffen; Dr. Weissenbach teilt aber mit, dass sich der *Zweigverein* Freiburg freuen würde, die Delegiertenversammlung 1940 in seiner Stadt empfangen zu dürfen.

Die Versammlung dankt für die Einladung und nimmt sie gerne an.

10. *Wahl von Ehrenmitgliedern.* Dieser Punkt wurde unter Traktandum 5 erledigt.

11. *Unvorhergesehenes.* Herr Hunziker macht auf Klagen aufmerksam, die ihm wegen der Neuordnung des Kurswesens aus Samariterkreisen zugegangen sind. Eine längere Diskussion, an der sich verschiedene Zweigvereinspräsidenten beteiligten, führt zum Antrag Herrn Hunzikers, zum früheren Modus zurückzukehren, da sich die neue Methode nicht bewähre.

Oberstdivisionär von Muralt nimmt den Antrag entgegen und teilt mit, dass die ganze Frage an der nächsten Direktionssitzung zur Sprache kommen solle. Herr Hunziker werde dort Gelegenheit haben, seinen Standpunkt darzulegen.

Der Vorsitzende schliesst die Delegiertenversammlung um 15.15 Uhr.

Die Protokollführerin: *M. Reinhard.*

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

du samedi, 1^{er} juillet 1939, à 14 h. 15, à l'Hôtel de Ville de Zurich.

Présidence: le colonel de Schulthess-Rechberg, président; puis le colonel divisionnaire de Muralt.

Membres présents de la Direction: MM. Dr Guisan, vice-président; prof. Dr Bohren, trésorier central; lieutenant-colonel Denzler, médecin en chef de la Croix-Rouge; A. Auf der Maur, Dr Bohny, Dr Cramer, Dr Dumont, Dr Gorgé, Dr Ischer, colonel divisionnaire de Muralt, M. Musso, M^{lle} Clara Nef, MM. Dr Yves de Reynier, Dr Ryncki, Dr Suttler, Xaver Bieli, E. Hunziker, Dr Messerli et S^r Louise Probst.

Membres excusés: MM. colonel divisionnaire Bircher, M. Blumenstein, Ministre Dinichert, M^{me} A. Dollfus, MM. le colonel commandant de corps Guisan, Dr Fauconnet et H. Merz.

Présents du Secrétariat général: MM. Dr de Fischer et Dr Scherz; MM. Jung et Bieher, réviseurs des comptes.

Procès-verbal: M^{lle} M. Reinhard.

La liste de présence signale 193 délégués, dont 155 de 40 sections représentées, 29 de l'Alliance suisse des Samaritains, 1 de la Société suisse des troupes du service de santé, 6 de l'Alliance suisse des gardes-malades, 2 de la Veska = 193, plus 27 membres de la Direction et du Secrétariat général.

Le président ouvre l'assemblée et salue, par quelques mots aimables, les délégués et les hôtes, particulièrement le représentant du Conseil fédéral, M. le colonel Vollenweider, médecin en chef de l'armée; le président de la Croix-Rouge internationale, M. le prof. Max Huber; le président du Conseil d'Etat, M. le Dr Briner; le directeur du Département de l'hygiène du canton de Zurich, M. J. Kägi; le président de la ville de Zurich, M. le Dr Klotli; le directeur du Service d'hygiène de la ville de Zurich, M. R. Kunz; le président de la Société des officiers du canton de Zurich, le lieutenant-colonel Frick, et M. le prof. Clairmont. Le président souhaite aussi la bienvenue à la présidente de l'Association suisse d'utilité féminine, M^{me} Schmidt-Stamm, et aux membres de la presse.

Le président montre que la présente assemblée manifeste la volonté qu'ont la Croix-Rouge et ses organisations auxiliaires d'ac-

complir ensemble les grandes tâches que la tension politique leur impose. Il adresse encore un souhait de bienvenue aux représentants de l'Alliance suisse des Samaritains, de la Société suisse des troupes du service de santé et de la Veska.

MM. le Dr Rehsteiner et le Dr Feurer, de St-Gall, ainsi que M. Denzler, d'Hérisau, sont désignés comme scrutateurs. M. le Dr Yves de Reynier fonctionne comme traducteur.

Ordre du jour:

1^o *Procès-verbal.* Le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués est adopté avec remerciements.

2^o *Rapport de gestion 1938.* Le colonel de Schulthess-Rechberg donne un bref aperçu de l'activité déployée au cours de l'an écoulé. La Direction rappelle avec regret les noms de feu le colonel Vuilleumier, feu M. Albert Schubiger et feu M. le Dr de Marval et prie l'assemblée de se lever en leur honneur. M^{lle} Clara Nef, présidente de l'Alliance suisse des femmes, et le colonel Ryncki, délégué du Conseil fédéral, ont été reçus membres de la Direction depuis la dernière assemblée des délégués. La Direction a tenu trois séances et le Comité central neuf. L'activité essentielle a consisté dans les préparatifs effectués en vue d'une guerre éventuelle et dans l'établissement d'un projet de nouveaux statuts, qui pourront probablement être soumis à la prochaine assemblée des délégués. La Croix-Rouge suisse entretient des rapports excellents avec le Service de santé de l'armée et avec le Comité international de la Croix-Rouge. — Ce rapport est adopté sans discussion.

3^o *Comptes,* adoptés à l'unanimité, sur proposition de la Direction.

4^o *Budget 1940,* adopté à l'unanimité.

5^o *Démission et élection du président.* Le colonel de Schulthess-Rechberg annonce à l'assemblée sa démission et remercie de la confiance qui lui a été témoignée tout au long de ses dix années de présidence de la Croix-Rouge suisse. La Direction est à même de proposer un successeur tout désigné dans la personne du colonel-divisionnaire de Muralt.

L'assemblée accepte la démission du colonel de Schulthess-Rechberg et élit à l'unanimité le colonel-divisionnaire J. de Muralt, de *Feldmeilen*, président.

Le colonel-divisionnaire de Muralt passe à la présidence et commence par l'éloge aimable qu'il fait de l'activité pleine de fidélité et d'esprit de sacrifice du colonel de Schulthess-Rechberg. En effet, le colonel de Schulthess-Rechberg est depuis quarante ans à la tête de différentes organisations de la Croix-Rouge suisse. Le démissionnaire lui est un exemple, qu'il s'efforcera d'imiter dans sa fonction présidentielle.

M. Auf der Maur raconte en toute simplicité un fait, propre à démontrer d'une façon saisissante l'esprit de décision du colonel de Schulthess-Rechberg. Dans la salle règne un sentiment de reconnaissance et d'admiration.

Puis l'assemblée, à l'unanimité, nomme le colonel de Schulthess-Rechberg membre honoraire de la Croix-Rouge suisse. L'attestation lui en est remise avec des fleurs et un tableau.

Le nouveau président remercie de la confiance qui lui est exprimée par son élection à l'unanimité. Il en connaît la valeur, et son désir est de la mériter. Le pays est en pleine de manifestation de bonne volonté. Beaucoup a déjà été fait, mais il reste encore beaucoup à faire, pour que la patrie puisse, en cas de nécessité, compter sur notre Croix-Rouge.

6^o *Nominations à la Direction.* Le colonel-divisionnaire de Muralt communique la réjouissante nouvelle d'après laquelle le colonel de Schulthess-Rechberg s'est déclaré disposé à continuer d'être membre de la Direction de la Croix-Rouge suisse. La durée de son mandat échéant en 1940 seulement, la nécessité d'une réélection est superflue.

7^o *Nomination d'une section vérificatrice des comptes.* La section *Zürcher Oberland* est désignée en remplacement prévu de la section de Bâle-ville, tandis que Fribourg reste en fonction encore une année.

8^o *Propositions individuelles:* néant.

9^o *Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.* Aucune invitation officielle n'est parvenue. Mais M. le Dr Weissenbach dit le plaisir qu'aurait la section de Fribourg d'accueillir en cette ville l'assemblée des délégués en 1940. L'assemblée remercie de cette invitation et l'agréé volontiers.

10^o *Nomination de membres honoraires.* Voir le point 5 de l'ordre du jour.

11^o *Divers.* M. Hunziker attire l'attention sur les plaintes qu'il a reçues de cercles de samaritains, relatives au nouvel ordre des cours. Une longue discussion, à laquelle plusieurs présidents de sections prennent part, se conclut par la proposition de M. Hunziker, d'en revenir à l'ancien mode de faire, puisque le nouveau ne convient pas. Le colonel-divisionnaire de Muralt accepte cette proposition et annonce que la question sera développée à la prochaine séance de la Direction. M. Hunziker aura là l'occasion d'exposer son point de vue.

Le président lève l'assemblée des délégués à 15 h. 15.

La secrétaire du procès-verbal: *M. Reinhard.*